

**LE POINT
DE VUE**

de **Claudia Buch,**
Sylvie Goulard
et **Luigi F. Signorini**

Stabilité financière : l'Europe et ses atouts

La pandémie de coronavirus révèle les fragilités de nos sociétés et de nos économies. A tous les niveaux, les décideurs politiques prennent des mesures résolues pour protéger les entreprises et les salariés. Une action européenne commune est hautement souhaitable, elle est possible en s'appuyant sur nos points forts et en trouvant des solutions pragmatiques. La coopération européenne fonctionne bien mieux qu'on ne le dit souvent, comme le prouve l'exemple de la stabilité financière : depuis la dernière crise financière, beaucoup a été fait dans ce domaine. Nombreux sont ceux qui demandent « que fait l'Union européenne pour résoudre cette crise ? ». Dans notre domaine, la stabilité financière, plusieurs choses sont en cours. Avant la survenue de la pandémie, la résilience du secteur bancaire avait été renforcée grâce aux réformes réalisées à la suite de la crise financière. Les superviseurs ont pu alléger les coussins de fonds propres et de liquidité afin de permettre aux banques de prêter davantage. Ces autorités ont également recommandé aux institutions financières de ne verser ni dividendes ni bonus. Ces mesures ont été prises en tirant parti de la flexibilité des règles, sans revenir sur les réformes.

Conformément à leur mandat, la Banque centrale européenne et l'Eurosystème ont agi de manière prompte et déterminée en matière de politique monétaire. Si la crise reste limitée dans le temps, des mesures visant à maintenir la liquidité dans l'économie pourront être suffisantes. Toutefois, plus le retour

à la normale prendra du temps, plus le risque de voir des entreprises surendettées en difficulté sera élevé. Les Etats membres de l'Union européenne ont pris des mesures sanitaires, ils ont apporté un soutien financier aux entreprises et aux ménages. La Commission européenne a assoupli les interdictions relatives aux aides publiques et a suspendu le Pacte de stabilité et de croissance, comme prévu en cas d'urgence. Elle garde le cap du « New Deal vert » et travaille sur un plan de redressement. Rien de tout cela ne remet en question la nécessité d'une soutenabilité à long terme des finances publiques.

Le bien commun européen appelle des solutions coordonnées.

On peut comprendre que les populations européennes se soient d'abord tournées vers les gouvernements nationaux ou régionaux. Un consensus se dégage cependant sur le fait qu'une approche coordonnée est plus efficace pour traiter l'urgence sanitaire comme la crise économique et pour garantir la stabilité financière. Un vif débat a lieu actuellement autour de mécanismes communs de financements européens. Un accord de principe a déjà été trouvé au niveau politique. Le choix des instruments de mise en œuvre appartient aux responsables élus, il ne relève pas des banques centrales. Du point de vue de la stabilité financière, de solides argu-

ments plaident en faveur d'une action conjointe, pragmatique, dépourvue d'idéologie. Nous partageons une monnaie commune, notre prospérité repose sur un marché unique où circulent biens et services, personnes et capitaux. Personne n'aurait rien à gagner d'une rupture, les décisions nationales se répercutant par-delà les frontières. Le bien commun européen appelle des solutions coordonnées.

Il y aura certainement un débat sur ce que nous apprend la crise actuelle. D'autres domaines peuvent peut-être d'ores et déjà tirer les leçons des réformes engagées après la crise précédente, en matière de monnaie et de finance. Ainsi de nouvelles institutions européennes ont été créées pour la surveillance des institutions financières, en coordination avec l'échelon national. Les Européens devraient être plus conscients de leurs forces. Nous partageons des valeurs communes qui nous aident à relever les défis d'aujourd'hui, notamment le changement climatique. Nous avons des systèmes de santé et des dispositifs de protection sociale particulièrement développés. Nous pouvons nous appuyer sur une politique monétaire efficace et des institutions chargées de la stabilité financière qui contribuent à la stabilité. Nous ne manquons pas d'atouts.

Claudia Buch, vice-présidente de la Bundesbank.

Sylvie Goulard, sous-gouverneur de la Banque de France.

Luigi F. Signorini, vice-directeur général de Banca d'Italia.